

The press review

01-17 March 2014

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail : secretariat@transparency.lu

Information importante « hotline anti corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par e-mail info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

Le Madoff belge utilisait Luxembourg comme base arrière

Implanté aussi au Luxembourg, Stéphane Bleus aurait escroqué une centaine de personnes en Belgique et aux Pays-Bas de 100 millions d'euros. Depuis que l'étau se resserre, il a disparu.

Mail and Send Screenshots
07:03 - 04 mars 2014 par Nicolas Keszel

De l'argent du "Madoff belge" pour évangéliser la Chine?

ARTICLE RÉACTIONS (1)

[plus d'informations dans BELGIQUE](#)

[Sauvegarder](#) [Envoyer](#) [Corriger](#) [Imprimer](#) [Lien](#)

Un mail envoyé le 29 septembre 2013 par Monseigneur Léonard à Stéphane Bleus en dit un peu plus sur les relations entre l'escroc et l'Église de Belgique.



Plus les jours passent, plus le récit des activités de Stéphane Bleus, ce "Madoff à la sauce belge", prend des allures rocambolesques. D'après nos informations, une partie des montants détournés a failli servir à agrandir le séminaire de Monseigneur Léonard, situé à Limelette. L'idée était d'accueillir de nouveaux missionnaires pour aller évangéliser la Chine.

://www.lecho.be/actualite/economie_politique_belgique/De_l argent du Madoff belge pour evangeliser la Chine 9473958-3154
Stéphane Bleus et Monseigneur Léonard. Beauté et esthétique

Son numéro de téléphone, qui se termine en «666», pied de nez surréaliste, ne répond plus. La dernière fois que Stéphane Bleus est apparu dans les radars, il était au Kosovo. Occupé à effacer toute trace de son activité sur Internet alors que les médias belges démontent, jour après jour, les mécanismes qui lui auraient permis d'escroquer une centaine de personnes, principalement en Belgique, mais aussi au Luxembourg, en leur faisant miroiter des produits financiers aux rendements allant de 9% à 25%. Le préjudice serait de l'ordre de quelques dizaines de millions d'euros pour cette pyramide de Ponzi.

«C'était un escroc dans toute sa splendeur», raconte la responsable d'une agence de relations publiques et de communication luxembourgeoise, qui a un temps travaillé pour ce personnage mystique. «Je ne le sentais pas!»

"Il disait diable toutes les deux phrases!"

François Georges, le patron de la fiduciaire Georges et Associés, l'a aidé à créer une société de gestion de patrimoine familial Optimam Partem Gestion, le 3 avril 2008. «Il n'avait que le mot diable à la bouche! Toutes les deux phrases! Un drôle de discours! J'ai remarqué très vite des irrégularités dans le comportement des deux hommes.» Car M. Bleus entraîne dans son sillage Xavier Barnich, qui semble prendre ses distances de son mentor dans les médias belges. «Je leur ai demandé de se mettre en règle sans quoi ils auraient eu des problèmes... et j'ai arrêté!» Le 21 mai, M. George démissionne, remplacé par un autre fiscaliste jusqu'au 1er novembre dernier.

Car les deux hommes, arrivés au Luxembourg avec un demi-million d'euros qu'ils avaient, disaient-ils, collecté auprès d'un couvent de bonnes soeurs en Belgique, sont bien décidés à se faire un nom. Si possible avec les finances de l'église, alors même que M. Bleus affirme à qui veut l'entendre qu'orphelin, il a été élevé sous la protection de Monseigneur Léonard en Belgique, ce que ce dernier dément fermement, selon L'Echo.

Orphelin né au Congo

Né à Kinshasa, au Congo, le 2 octobre 1973, selon les documents de ses sociétés enregistrées au registre du commerce luxembourgeois, le «Madoff belge» montre patte blanche par l'écrit. Et multiplie les textes, financier sur eurasiafinance.com, culturels sur artwillequet.be ou religieux sur leseditionsromaines.com. Autant de sites internet en souffrance depuis quelques jours.

Le coeur de son activité publique se trouve au 363 avenue Louise à Bruxelles, où travaillent dix-neuf personnes. Pour Paragon International Management, holding de droit belge créée en 2009 et mise en faillite le 10 février sur assignation du fisc belge pour une ardoise de 300.000 euros, selon nos confrères de L'Echo. Le site raconte aussi l'ouverture, à l'hiver 2012, de la Librairie des Editions romaines, au 115 de la rue où est basée sa holding.

Les victimes confient les unes après les autres leur colère à l'avocat fiscaliste belge Thierry Afschrift. Il a déposé une plainte auprès du Procureur d'Etat au Luxembourg, enquête confiée à Isabelle Jung. Un comptable luxembourgeois, commissaire aux comptes de l'autre société luxembourgeoise de l'escroc présumé, Pegasus, a lui aussi porté plainte pour usurpation d'identité: il n'a jamais eu rien à voir avec la SPF, dit-il.

Toujours vérifier auprès de la CSSF

Pegasus a été créée trois ans presque jour pour jour après la première. Toujours une Soparfi, une société de gestion de patrimoine familial, qui doit légalement être transformée en SICAV pour accueillir de nouveaux investisseurs. Ce qui n'a jamais été le cas avec les sociétés de M. Bleus, précise-t-on à la commission de surveillance du secteur financier.

La CSSF invite d'ailleurs ceux qui sont contactés par des intermédiaires qui semblent suspects à se mettre en contact avec elle, par téléphone ou par courrier électronique. Tous ces cas sont signalés au Parquet qui a ensuite la liberté de déclencher une alerte ou pas.

Une fondation néerlandaise serait sur le point de se joindre à la «class action» qui se dessine. Il ne serait pas étonnant de retrouver prochainement des victimes en France: Les éditions romaines, maison d'édition désintéressée disait-il, avaient pignon sur rue. Sur la prestigieuse avenue des Champs-Élysées à Paris.

Thierry Labro

Wort.lu

Publié le 06.03.14 15:25

Commission européenne: "Le Luxembourg est en voie de disparition"

La plupart des directions générales stratégiques de la Commission européenne à Luxembourg sont délocalisées vers Bruxelles. Un secret de Polichinelle qui semble s'amplifier ces derniers temps et qui fait craindre le pire aux fonctionnaires européens établis au Luxembourg.



Photo: Romain Schanck

"Ça ne pourra jamais être dit officiellement car le traité (de Rome NDLR) stipule que le Luxembourg est un des sièges officiels et donc se doit d'avoir des institutions dans son

pays", explique Robert Klar, président du Comité local du personnel de la Commission européenne à Luxembourg. "D'ailleurs le traité a déjà été violé", renchérit-il, "il existe un accord de siège pour certains services et ces services devraient être principalement au Luxembourg, mais avec le temps, ils sont démantelés et délocalisés en grande partie vers Bruxelles".

Exemple: la DG Connect (direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies). "C'était une DG entièrement installée à Luxembourg et aujourd'hui il y a huit services à Bruxelles et un seul à Luxembourg avec 135 personnes alors qu'elle emploie plus de 1.000 personnes actuellement", souligne Robert Klar.

La DG Sanco (direction générale de la santé et des consommateurs) a connu un sort similaire. La santé publique devrait être installée entièrement à Luxembourg et il y a quelques années, une autre direction de santé publique a été créée à Bruxelles.

Luxembourg était là avant Bruxelles

"Le modus operandi est toujours le même pour préparer l'accueil des DG à Bruxelles", note Robert Klar, "le cas le plus extrême reste la DG Emploi. A l'heure actuelle, il n'y a même plus une unité complète à Luxembourg, c'est un fragment d'unité".

"Le traité n'a pas été violé au sens strict, mais il est interprété à l'extrême et cela depuis très longtemps", précise Francisco Fernandez Fernandez, vice-président du Comité local du personnel.

Et la destruction du bâtiment Jean Monnet fait craindre le pire aux deux fonctionnaires européens. "Nous craignons le rapatriement des quelque 2.000 employés qui y travaillent à Bruxelles", avouent-ils d'une même voix.

"Toute l'Union européenne a démarré à Luxembourg en 1953, Bruxelles n'est entrée en jeu que par après et a gagné en importance par la suite", rappelle Robert Klar, "et aujourd'hui Luxembourg est en voie de disparition du moins pour les DG qui n'ont pas leur siège unique ici comme la Cour des comptes, la Cour de justice ou la Banque européenne d'investissement".

Les services politiques ont tendance à se retrouver à Bruxelles

"Les services techniques comme la traduction, l'informatique, la publication ou encore les statistiques ne sont pas vraiment concernés par cette vague de rapatriements, mais pour

toutes les DG connotées politiquement comme la DG Connect, la DG Ecfm, la DG Emploi ou encore la DG Sanco, il y a une volonté claire et nette de tout rapatrier à Bruxelles", souligne le président du Comité du personnel.

"La Commission européenne à Luxembourg est laissée pour compte, c'est la bête noire", renchérit-il, "nous sommes les pires du pire et nous sommes traités comme des chiens".

"Aujourd'hui, Luxembourg est devenu à la limite un service de recrutement", souligne Robert Klar, "quand les gens se rendent compte que c'est mieux à Bruxelles, ils partent là-bas ou rentrent simplement dans leur pays".

Quelles conséquences pour le Luxembourg si tout est réduit à peau de chagrin?

"Chaque fonctionnaire européen qui s'installe au Luxembourg apporte son grain de sel à l'économie du pays", explique Robert Klar.

"Le fait d'avoir des directions générales de nature politique, cela fait venir du monde à Luxembourg" et contribue à son prestige, renchérit Francisco Fernandez Fernandez, "ces personnes vont loger au pays, se nourrir, utiliser les transports en commun et de ce fait faire tourner l'économie nationale".

Bettel plus accessible que Juncker

Seules les autorités luxembourgeoises peuvent changer la donne à leurs yeux. "Chaque poste qui est transféré de Luxembourg à Bruxelles, passe par le cabinet du Commissaire européen du pays, en l'occurrence celui de Viviane Reding", poursuit Robert Klar. "Or, nous n'avons jamais eu connaissance qu'un transfert de poste ait été bloqué par cette dernière. Si résistance il y a eu, elle était minimale".

"Dieu sait que nous avons essayé de les avertir, mais nous n'avons jamais eu de retour", renchérit Francisco Fernandez Fernandez, "en revanche depuis l'avènement du nouveau gouvernement, nous avons déjà eu pas mal de réunions avec le Premier ministre Bettel et nous avons la sensation qu'il y a une volonté de suivi de sa part".

"Notre sentiment actuel est très positif, mais il faut voir si ce ne sont pas seulement des paroles en l'air", souligne Robert Klar. "En tout cas, nous sommes déjà parvenus à lui parler ce qui n'a jamais été le cas avec l'ancien Premier ministre Juncker".



NOUVEAU SCANDALE ?

07 mars 2014 11:14; Act: 07.03.2014 15:27

Suspicious autour du ministère des Finances

LUXEMBOURG - Pierre Gramegna (DP) aurait fait appel à un cabinet de conseil externe pour réaliser le «screening» de son ministère, sans appel d'offres, indique vendredi le «Lëtzebuenger Land».



Le choix du cabinet McKinsey pour auditer les dépenses du ministère des Finances aurait été réalisé sans appel d'offres et alors que la fille de Pierre Gramegna figurait au sein du personnel, selon le Land. (photo: Editpress)

Deux jours après la présentation du budget 2014 et une semaine après les révélations sur les départs simultanés de trois fonctionnaires, le ministère des Finances se trouve une nouvelle fois sur le devant de la scène. Selon les informations publiées vendredi, dans le *Lëtzebuenger Land*, l'administration dirigée par Pierre Gramegna (DP) a fait appel à un cabinet de conseil externe pour réaliser l'analyse précise des dépenses du ministère.

Une démarche réalisée dans le cadre de la volonté d'économies annoncée par la coalition gouvernementale. Problèmes: le choix du cabinet McKinsey s'est fait non seulement sans appel d'offres, mais ce choix a été entériné alors même que la fille du ministre faisait partie du personnel du cabinet de conseil. Selon le *Land*, cette dernière a travaillé au sein de McKinsey jusqu'au 1er mars dernier, avant de prendre une année sabbatique. Une présence qui fait planer le doute sur l'impartialité du choix du cabinet de conseil, indique l'hebdomadaire.

Une information non commentée par McKinsey, contacté vendredi par *L'essentiel*. Le ministère des Finances, de son côté, indique qu'une communication sera effectuée dans le courant de l'après-midi. Une prise de parole officielle qui sera effectuée non pas par le ministre des Finances, mais par le Premier ministre Xavier Bettel, lors du Conseil de gouvernement.



XAVIER BETTEL

07 mars 2014 14:58; Act: 07.03.2014 16:18

«Pas de conflit d'intérêts aux Finances»

LUXEMBOURG - Le Premier ministre a pris la défense, ce vendredi, de Pierre Gramegna (DP), ministre des Finances, soupçonné d'avoir favorisé le cabinet de conseil dans lequel a travaillé sa fille.



Pour Xavier Bettel, aucune irrégularité n'est intervenue dans le choix d'un cabinet externe destiné à effectuer le fameux «screening» des dépenses du ministère des Finances. (photo: Editpress)

La réponse du gouvernement face aux soupçons de connivence entre le ministre des Finances et le cabinet de conseil McKinsey, émis par le *Lëtzebuurger Land*, dans son édition de vendredi, ne s'est pas fait attendre. Et la réponse est venue du sommet du gouvernement, puisque effectuée par Xavier Bettel en personne. Éclipsant les autres thèmes abordés lors du Conseil de gouvernement, la question a été détaillée par le Premier ministre.

«Il n'y a pas de conflit d'intérêts au ministère des Finances, puisque le cabinet McKinsey a déjà effectué plusieurs études sur la place financière pour le compte du ministère sous l'ancien gouvernement, assure Xavier Bettel. La première phase de cette nouvelle mission, d'un montant de 384 000 euros, a d'ailleurs été validée par la Commission des soumissions». En clair, le choix du cabinet de conseil aurait été effectué en suivant les procédures légales. Une réponse qui élude cependant la question d'absence d'offres, soulevée par l'hebdomadaire.

En ce qui concerne le rôle supposé de la fille de Pierre Gramegna, dans le choix du cabinet McKinsey, le Premier ministre a précisé qu'elle «était présente dans l'entreprise avant que la décision n'ait été prise». Et Xavier Bettel de préciser que la fille du ministre des Finances «a choisi de démissionner au moment de la nomination

de son père à ce poste». Depuis le 1er mars dernier, elle est partie à l'étranger pour travailler dans une ONG, dans le cadre d'une année sabbatique. Aucun autre détail sur ces «révélations» n'a été apporté.



PLACE FINANCIÈRE | Publié le 07.03.2014 10:24
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Le Luxembourg satisfait le Gafi

Le groupe d'action financière a indiqué dans un rapport intermédiaire que le Luxembourg avait corrigé les problèmes soulevés préalablement en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Par : Pierre Sorlut

Mis à jour : 07.03.2014 16:39



Le précédent ministre des Finances, Luc Frieden (CSV), a beaucoup travaillé sur la mise en conformité. (Photo: archives paperJam)

Le ministère des Finances a obtenu de bonnes notes à l'examen de rattrapage de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En 2010, il avait été pointé du doigt par le Gafi (groupe d'action financière) pour ne pas satisfaire aux critères internationaux en la matière, notamment du fait d'un prétendu manque de pouvoir de la CSSF (Commission de surveillance du secteur financier), du secret bancaire ou de la taille réduite de la cellule de renseignements financiers.

Ce jeudi, les ministères de la Justice et des Finances, qui travaillent main dans la main sur ce dossier, ont annoncé que la plénière du Gafi, dans sa réunion du 12 au 14 février, avait reconnu des progrès significatifs du Luxembourg en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Succès honoraire

Ainsi, selon le rapport de suivi publié au mois de février, «le Luxembourg a corrigé un nombre significatif de problèmes matériels liés à toutes les recommandations décisives et clés notées partiellement conformes et non conformes dans son rapport d'évaluation mutuelle. Le Luxembourg a ainsi haussé le niveau technique de ces recommandations à un niveau de conformité au moins équivalent à largement conforme», peut-on lire dans un langage quelque peu technique.

En somme, la plénière de l'organisme intergouvernemental décide d'exclure le Grand-Duché de la procédure de suivi du 3^e cycle d'évaluation du Gafi. Il s'agit en quelque sorte d'un succès à titre honoraire pour l'action de l'ancien ministre des Finances CSV, Luc Frieden, en matière de mise en conformité en 2010 et 2013. Durant cette période, un arsenal règlementaire avait été mis en place sous la pression du Gafi, qui avait menacé de placer le Luxembourg sur la liste grise des territoires non conformes.

On notera parmi d'autres, la loi du 3 mars 2010 introduisant la responsabilité pénale des personnes, la loi du 27 octobre 2010 portant renforcement du cadre légal contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ou encore la loi du 26 décembre 2012 portant approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme.

Dorénavant, le Luxembourg concentrera ses efforts sur la mise en œuvre des recommandations révisées du Gafi, telles qu'adoptées en 2012-2013, en vue de la préparation du 4^e cycle d'évaluation.

Wort.lu

Publié le 10.03.14 14:54

Détournements de fonds à la Protection civile de Bigonville

A la Protection civile de Bigonville, on sait comment faire entrer de l'argent dans les caisses et l'en faire sortir... Le chef de la section locale a démissionné et a été suspendu.



Photo: Paul Hinger

(SK) – D'un côté de l'argent aurait disparu dans les caisses du centre d'intervention de la protection civile de Bigonville. De l'autre, les sapeurs-pompiers se seraient débrouillés

pour obtenir des missions supplémentaires. Ils auraient, selon les rumeurs en cours, entamé des arbres les veilles de tempêtes ou déversé du mazout sur la chaussée.

Des faits que Guy Bley, chef de division à la Protection civile, ne veut pas confirmer. Il préfère évoquer « des irrégularités lors d'interventions » et indique que les faits de détournement de fonds étaient suffisamment graves pour que le parquet intervienne. L'affaire est maintenant à l'instruction.

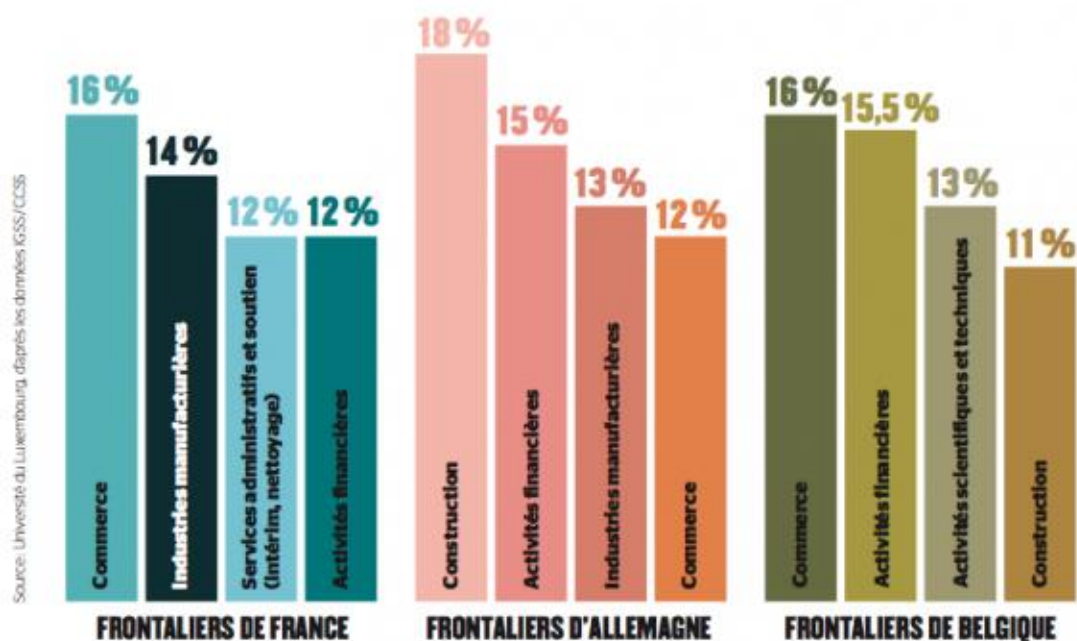


LUXEMBOURG | Publié le 12.03.2014 16:10
DOMICILIATIONS FICTIVES AU LUXEMBOURG

La chasse aux fraudeurs

Il y a aussi des abus de système dans la Grande Région des entrepreneurs. Deux Lorrains, père et fils, ont été récemment condamnés à de la prison pour fraude fiscale, après une enquête de « substance ». La coopération avec les autorités luxembourgeoises a permis de prouver le caractère fictif de leur domiciliation au Grand-Duché.

Par : Véronique Poujol



(Visuel: Maison Moderne Studio)

En privé, Dominique Gros, maire socialiste de Metz, ne se gêne pas pour fustiger les pratiques dommageables des entrepreneurs de la région lorraine délocalisant leurs sièges sociaux au Luxembourg pour des raisons purement fiscales. Bien que l'on n'en connaisse pas l'ampleur

exacte ni l'impact financier précis en termes de perte de recettes fiscales, le phénomène contre lequel les autorités fiscales françaises ont engagé une lutte sans merci avec l'aide des Luxembourgeois ne serait pas marginal. La chasse aux entrepreneurs fraudeurs des régions frontalières s'est durcie à partir de la moitié des années 2000 au Luxembourg avec le renforcement, par l'Administration de l'enregistrement et des domaines et celle des contributions directes, des contrôles de substance des sociétés qui se résumaient souvent à de simples boîtes aux lettres, sans employés. Des centaines de ces entités-écrans ont été fermées, lesquelles servaient à certains dirigeants peu scrupuleux à l'immatriculation de leurs grosses berlines, pour caricaturer les abus les plus spectaculaires d'une domiciliation au Grand-Duché.

Le maire de Metz ne pourra pas se plaindre d'un arrêt récent (22 janvier dernier) de la Cour de cassation française ayant confirmé la condamnation pour fraude fiscale à respectivement 18 mois et un an de prison avec sursis et 30.000 et 15.000 euros d'amendes de deux entrepreneurs messins, père et fils, qui avaient ouvert en 2000 la société LX Partners, avec un objet social brassant très large: transactions industrielles, location d'automobiles, de bateaux et d'aéronefs, transport de marchandises, exportations et toutes opérations immobilières, industrielles et commerciales. Les véritables propriétaires se cacheront derrière des sociétés offshore de Gibraltar et de l'île de Niue pour ne pas apparaître au grand jour dans les statuts. La société changera trois fois de siège social et en septembre 2006, après un premier contrôle de routine de l'administration fiscale luxembourgeoise qui déclenchera d'ailleurs une enquête pénale en France, l'avocat domiciliataire résiliera son contrat, obligeant LX Partners à trouver un nouvel hébergement. L'entité luxembourgeoise avait été constituée après la liquidation judiciaire en 1997 d'une société d'outillage et de matériaux de travaux publics liée à l'un des dirigeants, le père, qui avait laissé derrière lui des impayés de TVA. Dans un arrêt de septembre 2012, la cour d'appel de Metz parlait «d'antécédents fiscaux lourds» justifiant la peine de prison de 18 mois avec sursis, compte tenu de la «gravité des infractions» et de la personnalité du prévenu.

Existence de façade au Luxembourg

L'affaire démarre au début de l'année 2006, après que l'administration fiscale eut demandé des explications aux responsables de la Sàrl sur le lieu et l'activité de la société qui n'a ni bureaux, ni locaux professionnels, ni salariés au Luxembourg, mais dispose d'une «flotte» de trois véhicules, une Mitsubishi Pajero et deux BMW 320 ainsi qu'un «commissionnaire» en France. Le contrôle du fisc passe à l'étape supérieure et des pièces sont saisies, renseignant sur des frais de restaurant de 1.300 euros seulement au Luxembourg, contre 15.000 euros en France pour l'année 2005. D'autres indices laissent supposer aux contrôleurs le caractère fictif de l'établissement au Luxembourg, comme le chiffre d'affaires réalisé avec des clients français à hauteur de 83% en 2005 et 82% en 2006. De plus, le chiffre d'affaires déjà maigrichon provenant du Luxembourg avec des clients luxembourgeois se fait en réalité avec des entreprises françaises ayant des filiales au Luxembourg...

Difficile dans ces cas-là pour les dirigeants de prouver le caractère d'établissement stable de l'entité luxembourgeoise. C'est de l'autre côté de la frontière que les chantiers sont exécutés, même si les dirigeants soutiendront qu'il s'agissait de chantiers n'excédant pas les six mois. Les recherches montreront que les documents financiers et comptables étaient stockés à Metz au domicile du père qui, même si son nom n'apparaissait pas, était le dirigeant de fait de la structure

luxembourgeoise, son fils, pourtant nommé administrateur délégué, ne jouant qu'un rôle de potiche dans la gestion de l'entreprise. Lorsqu'ils furent convoqués par le fisc luxembourgeois, c'est d'ailleurs le père qui répondra à toutes les questions des contrôleurs.

«Il résulte des investigations effectuées au Luxembourg et de l'examen des pièces saisies par l'administration fiscale que la société LX Partners ne dispose pas d'un établissement au Luxembourg, simple adresse de domiciliation où ne sont pas réunis les moyens matériels à l'exercice de son activité et les personnes aptes à prendre les décisions en son nom, alors qu'au cours de la période vérifiée la société disposait en France du personnel et d'une structure reconnue des clients et des fournisseurs pour l'essentiel français, où toutes les décisions commerciales et de gestion administrative et financière étaient prises», lit-on dans l'arrêt de cassation du 22 janvier. «L'entreprise LX Partners n'a eu au Luxembourg qu'une existence de façade, puisqu'elle y a seulement une domiciliation et qu'il n'y a aucune trace d'activité pouvant constituer un cycle économique», poursuit l'arrêt, précisant que «c'est à Metz qu'est adressé le courrier, que se font les opérations bancaires, que se trouvent ligne de téléphone et fax».

Rappels de TVA en France

Le fisc luxembourgeois avait alerté le fisc français et l'affaire avait abouti à l'ouverture d'une enquête pénale pour fraude fiscale puis aux lourdes condamnations. Côté français, il était clair que l'établissement stable était à Metz, ce qui assujettissait LXPartners à l'obligation de déclaration annuelle de TVA en France. Les tribunaux de Metz retiendront en première instance puis en appel que «la société était la continuation» de la société française placée en liquidation judiciaire trois ans avant la constitution de l'entité luxembourgeoise, dont le père avait été le gérant. D'ailleurs, les pièces saisies montreront que du matériel avait été vendu à LX en 2003 et 2004 par l'entreprise lorraine liquidée.

Le passé fiscal de l'entreprise d'outillage et de matériel de chantier pesait lourd: en 1992, un premier rappel de TVA de 117.600 euros pour les exercices 1989 et 1990 l'avait rattrapé; en 1994, la société avait fait l'objet d'un second rappel d'un montant de 116.200 euros pour les exercices couvrant 1990 à 1993, puis rebelote en 1997 et 1998 où le fisc lui réclamera encore 24.200 euros de TVA impayée et 150.300 euros d'impôts sur les sociétés au titre des exercices 1994 à 1996. L'entrepreneur et son épouse n'en seront pas quittes pour autant et feront l'objet d'un contrôle personnel au titre de la fraude à l'impôt sur le revenu. La facture s'était élevée à 11.000euros supplémentaires.

LX Partners, pour sa part, sera frappée par un rappel de TVA à hauteur de 26.000 euros en 2005. Pour autant, la société luxembourgeoise était à jour de sa comptabilité «régulière et probante», mais l'argument n'a pas suffi pour faire casser les condamnations à de la prison pour fraude fiscale de ses deux dirigeants. Dominique Gros, sur ce point, peut donc être certain que cette condamnation exemplaire fera à l'avenir réfléchir à deux fois les candidats à l'exil fiscal au Luxembourg.

En attendant 2015

La Chambre des députés a adopté mercredi à 58 voix pour et deux abstentions le projet de loi introduisant l'échange automatique et obligatoire pour cinq catégories de revenus et de capitaux.

Par : Véronique Poujol

Mis à jour : 13.03.2014 9:36



L'ancien ministre Luc Frieden avait fait le choix des cinq catégories de revenus. (Photo: archives paperJam)

En avant-goût de 2015, date programmée du basculement du Luxembourg à l'échange automatique d'informations concernant les titulaires étrangers des comptes en banques : mercredi la Chambre des députés a adopté à une écrasante majorité (58 voix pour et deux abstentions) le projet de loi qui autorisera le directeur du fisc luxembourgeois à fournir à ses homologues étrangers les données relatives à certains revenus. Cette large adhésion des parlementaires montre que la question de l'échange automatique d'informations a été dédramatisée au Grand-Duché.

Pour l'heure, et pour autant que la directive sur la fiscalité de l'épargne de 2003 n'est pas élargie à d'autres revenus que ceux des intérêts, tout ne sera pas communiqué. Seuls cinq catégories de revenus et de capitaux tombent dans le champ de l'échange automatique.

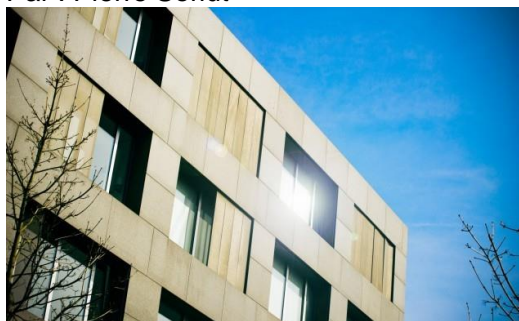
Le Luxembourg avait le choix et avait opté pour des catégories qui avaient peu de conséquences sur le secret bancaire et l'industrie de la gestion privée. Le choix avait été fait par l'ancien ministre des Finances Luc Frieden, CSV.

Il s'agit des revenus de l'emploi, des tantièmes et jetons de présence, des produits d'assurance sur la vie non couverts par d'autres actes juridiques de l'Union européenne concernant l'échange d'informations et d'autres mesures similaires, des pensions et de la propriété et des revenus de biens immobiliers.

Secret bancaire: des inexactitudes corrigées

Dans le sillage de l'Ecofin du 11 mars, au cours duquel le Luxembourg a laissé entendre qu'il acceptera d'adopter la nouvelle mouture de la directive épargne dès le prochain Conseil européen, la presse internationale sonne déjà le glas du secret bancaire luxembourgeois. C'est parfois caricatural.

Par : Pierre Sorlut



Les locaux de l'ABBL rue Érasme, au Kirchberg. (Photo : archives paperJam)

La réunion des ministres des Finances européens à Bruxelles ce mardi a fait couler beaucoup d'encre. Sous la pression de ses homologues, Pierre Gramegna, avait dû lâcher que son Premier ministre se prononcerait favorablement sur l'adoption de la nouvelle directive sur la fiscalité de l'épargne ces 20 et 21 mars.

Celle-ci serait synonyme d'extension du champ d'application de l'échange automatique d'informations fiscales ou plus grossièrement encore de fin du secret bancaire luxembourgeois. Voilà ce qu'on peut lire dans la presse internationale.

Le média économique et financier français Challenges a ce jeudi donné la parole à un «spécialiste du droit fiscal international » pour évoquer, en allant un peu vite en besogne, ce changement de paradigme pour la place financière luxembourgeoise... et les contribuables français qui y auraient placé leurs économies, dans un article «Comptes non déclarés au Luxembourg: les Français sont piégés.»

Stupeur au Luxembourg

Ses propos s'avèrent cependant souvent caricaturaux et révélateurs d'un manque de connaissance conjugué à une certaine mauvaise foi. «Jusqu'à présent, lorsqu'on ouvrait un compte au Luxembourg, on n'indiquait pas sa nationalité», peut-on lire. Ou encore: «Jusqu'à présent, lorsqu'on ouvrait un compte au Luxembourg, on n'indiquait pas sa nationalité. De plus, les banques

avaient l'interdiction formelle de communiquer à qui que ce soit –c'était de l'ordre du crime de le faire- le moindre renseignement sur leurs clients.»

Ces poncifs en ont fait sursauter plus d'un au Grand-Duché, et notamment à l'ABBL, l'association des banques et banquiers, Luxembourg, par ailleurs citée dans l'article. «C'est évidemment totalement faux, rétorque Jean-Jacques Rommes, son CEO, une banque demande évidemment le passeport du client et n'ignore pas son lieu de résidence fiscale.»

Plus loin dans l'article, l'avocat indique que les banques répondent à l'interdiction formelle de communiquer «à qui que ce soit le moindre renseignement sur leurs client » et que transgresser cette règle relèverait du crime de le faire. Évidemment, c'est ignorer l'arsenal réglementaire relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Et transgresser le secret bancaire serait un délit.

Face à ces raccourcis bien imprécis, Jean-Jacques Rommes préfère jouer la carte de l'apaisement. «Je crois qu'en filigrane, dit-il, il faut comprendre que le fiscaliste invite tous ceux qui n'auraient pas régularisé leur situation vis-à-vis de leurs autorités fiscales ont tout intérêt à le faire.» Et cette tendance est bien sûr perceptible au Grand-Duché où les établissements financiers ont vu les «petits» déposants, notamment belges et français, retirer leurs avoirs.



Publié le 17.03.14 14:34

Budget de l'Etat: le gouvernement a déjà eu recours à McKinsey par le passé

Le ministère des Finances a recours aux conseils d'un cabinet externe pour établir le budget de l'Etat de 2015. Une pratique qui suscite des questions.



Photo: Shutterstock

"La plupart des pays développés s'appuient sur des conseils externes pour les accompagner dans leurs programmes de transformation", rétorque le ministre des Finances, Pierre

Gramegna, en citant au passage la France, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore la Grande-Bretagne.

"L'OCDE a récemment souligné le rôle positif des consultants, dès lors que leur mandat était étroitement défini", justifie-t-il dans sa réponse parlementaire.

Le choix s'est porté sur le cabinet McKinsey

"Le projet de modernisation des dépenses publiques, par l'ampleur de l'objectif de consolidation à atteindre (1,5 milliards d'euros) pour assurer un solde structurel de 0,5 % du PIB, nécessite une approche nouvelle et sans pareille jusqu'à présent", explique Pierre Gramegna.

"En raison des délais très serrés qui justifient l'urgence et vu les compétences techniques du cabinet McKinsey pour s'attaquer à des problèmes de grande envergure, le gouvernement a décidé de le mandater pour la phase de cadrage du budget 2015", renchérit-il.

Tout en précisant que le ministère des Finances a déjà travaillé avec ce cabinet par le passé, bien qu'il ne soit pas intervenu dans l'élaboration du budget 2014.

La fille du ministre Gramegna travaille chez McKinsey

A la question de savoir si la fille du ministre des Finances travaille bel et bien chez McKinsey, Pierre Gramegna a répondu que oui.

"Je confirme que ma fille a travaillé chez McKinsey à partir de janvier 2012. Le 22 janvier dernier, elle a demandé une suspension de son contrat, qui lui a été accordée", conclut-il.

International news



European Parliament

REPORT ***I

28 February 2014

[on the proposal for a directive of the European Parliament and of the Council on the prevention of the use of the financial system for the purpose of money laundering and terrorist financing \(COM\(2013\)0045\) – C7-0032/2013 – 2013/0025\(COD\)](#)

Committee on Economic and Monetary Affairs
Committee on Civil Liberties, Justice and Home Affairs

EXPLANATORY STATEMENT

The new directive seeks to improve the current framework to prevent the conversion of the proceeds of criminal activity into legitimate funds via the financial system.

The Commission's proposal is drawn up to follow the review conducted by the Commission on the implementation of the current directive in force, as well as to represent the changes made to the non-binding recommendations issued by the Financial Action Taskforce (FATF).

According to the calculations of the International Monetary Fund, the extent of money laundering is vast and is estimated to reach 5% of the world's GDP. Such criminal activities undermine the integrity of the financial sector, result in loss of revenue for governments, hinder competition and adversely affect the smooth operating of the markets, as well as hamper development.

To better address the current challenges, the rapporteurs suggest further improvements to the Commission's text.

Firstly, the operations of business registers have to be improved. The identification of beneficial owner of the business or the business transaction is key in preventing money laundering and terrorist financing. As proposed by the Commission, it is the responsibility of the company to know its customer and find out who the ultimate beneficiary is. Currently businesses lack ways and means to verify the beneficial owners. This leads to disproportionate burden and liability for companies. Therefore the operations of the business registers in Member States should be improved to include beneficial ownership information that would help both authorities and businesses to verify those persons that actually gain from the business transactions. The interconnectivity of registers is vital to efficiently use this information due to the cross-border scope of business and the interconnectivity of the internal market. Therefore registers should be interconnected and accessible by the authorities and the obliged entities. Member States may grant access to the information to other parties and establish rules based on which the register can be accessed.

Secondly, the money laundering risk evaluation on the EU level has to be clarified. The rapporteurs support the evaluation of money laundering and terrorist financing risks on the

EU level to better allocate resources. However, it should be clearly stated that the risk assessment contains at least the overall evaluation of the extent of money laundering, the risks associated to each relevant sector, the most widespread means used by criminals to launder illicit proceeds and the recommendation of effective deployment of resources. Due to the ever changing business environment, the evaluation should be done periodically and at least on a biannual basis.

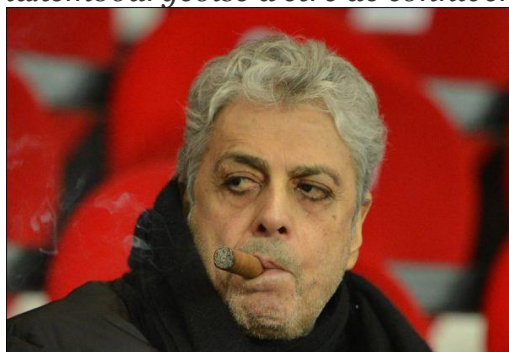
Thirdly, the preventive approach should be a targeted and proportional, and should not amount to an overall controlling system of the whole population. It means that the fight against money laundering and terrorist financing has to be carried out in full respect with the EU legal order, especially as regards EU data protection law and the protection of fundamental rights as enshrined in the EU Charter of Fundamental Rights. Data protection concerns should be addressed at all levels: by the obliged entities, institutions of the Member States and the European Union. The limitations to the right of access to information by the data subject have to be counterbalanced by effective powers of data protection authorities, including the indirect access powers, as laid down in Directive 95/46/EC, to investigate, either ex officio or based on a complaint, any claims as regards problems with personal data processing.



01 mars 2014 16:19; Act: 03.03.2014 10:13

Enrico Macias accuse la justice luxembourgeoise

LUXEMBOURG - Le chanteur français doit rembourser un prêt, non perçu, de 30 millions d'euros à Landsbanki Luxembourg. Il soupçonne «la justice luxembourgeoise d'être de connivence avec cette banque».



Enrico Macias juge que sa condamnation à rembourser 30 millions d'euros «n'a aucun sens». (photo: AFP)

Le tribunal de Luxembourg a condamné l'artiste à payer 30,071 millions d'euros à Landsbanki Luxembourg, avec les intérêts conventionnels, à compter du 1er janvier 2013. La filiale luxembourgeoise de la banque islandaise, aujourd'hui en liquidation,

lui avait accordé en 2007 un prêt de 35 millions d'euros, que le chanteur affirme n'avoir jamais perçu.

«J'avoue qu'en apprenant la nouvelle, sur le coup, j'ai un peu paniqué», confie ce samedi Enrico Macias au *Parisien/Aujourd'hui en France*. «Puis j'ai appelé mes avocats qui m'ont rassuré. Cette décision n'a aucun sens et n'est pas exécutoire en France. Bien entendu, nous allons la contester», ajoute Enrico Macias, âgé de 75 ans. «Je n'ai pas touché cet argent, mais on me le réclame quand même. Je n'ai pas peur de dire que je soupçonne la justice luxembourgeoise d'être de connivence avec cette banque», poursuit-il.

Reconnu comme victime?

En manque de liquidités, de 2006 à 2008, la Landsbanki proposait via sa filiale au Luxembourg à des particuliers d'hypothéquer leur maison en contrepartie de prêts avantageux. Mais dans la foulée de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers en septembre 2008, plusieurs banques islandaises s'étaient effondrées, dont la Landsbanki. En faillite, la filiale luxembourgeoise de la Landsbanki a assigné ses souscripteurs devant la justice du Grand-Duché pour faire exécuter la garantie des emprunts.

Début 2012, la justice luxembourgeoise s'est opposée à ce que la liquidatrice de la filiale verse le cautionnement de 50 millions d'euros ordonné par la justice française. Sur demande des parties civiles, le juge Renaud van Ruymbeke a répliqué en ordonnant la saisie de créances détenues par la banque sur plusieurs épargnants. Une décision qui a pour conséquence théorique d'interdire à la Landsbanki de réclamer aux épargnants français le remboursement du prêt. «Tout indique que cette enquête ira à son terme et me reconnaîtra comme victime», estime Enrico Macias.

theguardian

Technology has created a flat earth where we can participate as equals

In a connected world the hierarchies of state and business are falling away. But we still need a way of making politics coherent.

Tuesday 4 March 2014 18.35 GMT

Humankind is going through one of its rare but profound paradigm shifts. And as ever, it's driven by technology. From the stone age to the iron age, from farming to Fordism, how we make and do things has always affected how society operates. Marx may have been overly deterministic about the effect of the economic base on the social superstructure but as he wrote, "the windmill gives

you society with the feudal lord: the steam mill, society with the industrial capitalist". So what does the age of the internet, the smart phone and social media give us?

It gives us Mark Zuckerberg and Bill Gates but something much more. It gives us informed, enabled and empowered citizens precisely because we can learn, talk and act together to solve the critical challenges of a world in which the poor get poorer, the planet burns and democracy is in crisis, because traditional politics can't reverse either inequality or climate change.

The old icebergs of state and corporation are dissolving into a fluid sea where action only becomes meaningful in concert with others. The waves of change demand interconnections, because we know all of us together are smarter than any one of us on our own.

Today the world and our ability to shape it is literally in our hands. We can criticise, disrupt, collaborate and share at the touch of a few keys. Transparency and accountability rule. We rule; but only if politics changes too. For the new rules of this epochal shift go with the grain of a good society precisely because in a flattened world, we talk and participate as equals. That's why the post-1945 social settlement could never hold, because it was built on well-meaning but hierarchical institutions. And so the counter-revolution of neoliberalism took hold in the late 1970s against the daily grind of an elitist socialism.

But the radical promise of a flat earth could become transformative and permanent, because equality and democracy have become both means and ends. This doesn't deny the need for struggle. The big corporations will try to commercialise these new flat planes, and the threat of authoritarianism is real. But here at last is a terrain that can be genuinely contested by radicals because democracy and equality are now what we struggle with, and what we struggle for.

This paradigm shift is not a prediction – it's real, and happening now. Kickstarter, Wikipedia, Open Source, Mumsnet, the People Who Share and Thoughtworks are some of the first movers in a future that is being co-produced.

But it's the implications for the way we do politics that are truly profound. If elitism is out and participation and connections are in, the results – as the old clashes with the new – are increasingly explosive. For instance the Danish government recently sold off parts of the national electricity company to the investment bank Goldman Sachs, giving it influence over a strategic sector despite the company's dubious involvement in the financial crisis and its recent role in the botched sale of Royal Mail in the UK. In Denmark the move triggered a network-based movement resulting in huge demonstrations, more than 200,000 signing a declaration opposing it and polls that showed 80% of people objected to the sale.

Yet it went ahead. Partly as a result, one of the government parties, the Socialist People's party, is crumbling as its MPs are in conflict with each other. The party has left the government. The finance minister, Bjarne Corydon, who before this debate was one of the most powerful politicians in Denmark, is now ranked as the second most disliked minister in the government. The old politics could not contain a decision about what the public should own and what should be in private hands. The cycle of frustration and anger deepens – and the old parties will either transform themselves or die and new political entities will take their place.

What is the shape of that transformation? Representative democracy must now take its place alongside direct and deliberative forms of democracy and a mash-up of all three: what is being called liquid democracy, as we cast, lend and pool our votes. People will stop being the occasional consumers of politics and instead become its permanent producers.

The culture will change too. Tribalism and adversarialism will give way to shifting alliances. Empathy, respect and the ability to engage with people you don't agree with will be crucial. So if

you want to be a rebel, be kind. And leadership will be less about pulling levers for people and more about building the spaces and capacity for people to do thing collectively themselves.

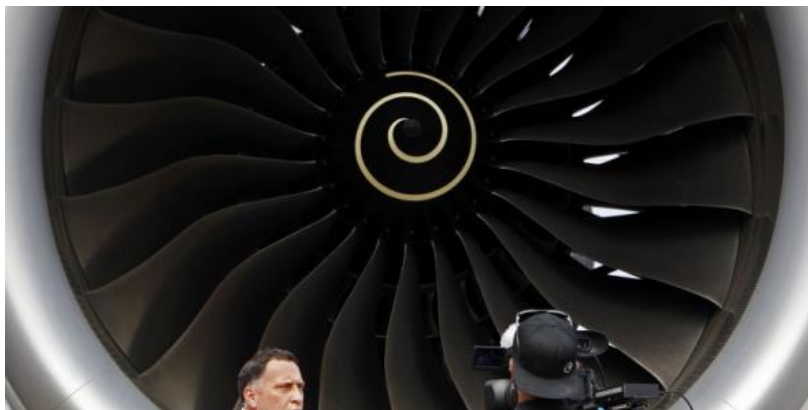
The big and successful transformations in values and behaviour, like support for gay rights, greater gender equality and the end of apartheid, only take place when the overwhelming majority see change as common sense. If a "good society" is achieved by even a metaphorical big stick, then that stick will go on being used in that so-called good society. Remember, means shape ends. So we must be change we wish to see in the world.

In these new times, political parties will still matter. After Tahrir Square – or some day soon Trafalgar Square – someone has to offer the candidates, make the manifesto coherent, set the budgets and establish the policy basis for capacity building. As Guardian journalist John Harris said at the recent Change: How? conference, "you can't redistribute income sitting in a tent outside St Paul's". The party must become the "bridge" between the state and the new horizontal movements. Modernity and the human values of love, empathy and connection are being aligned. Instead of trying to fit people into a bureaucratic state or a free market we can bend this increasingly flat world to our values and us. We are all particles in the wave of a future that is ours to make.

• *This an extract from Compass publication The Bridge.*



Rolls-Royce accumule les tempêtes judiciaires aux Etats-Unis, en Inde et au Royaume Uni



Le motoriste britannique fait l'objet de plusieurs enquêtes sur des soupçons de corruption en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Inde

MC avec agences | 06/03/2014, 11:58

Le motoriste britannique fait l'objet de plusieurs enquêtes portant sur des soupçons de corruption en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Inde.

Après le Royaume-Uni et l'Inde, les États-Unis enquêtent à leur tour sur des soupçons de corruption chez Rolls-Royce, a révélé le motoriste britannique, tout en précisant ce jeudi qu'il n'avait pas été informé d'une investigation "formelle" à ce stade. *"Le groupe est actuellement l'objet d'enquêtes de la part d'agences chargées de l'application de la loi, principalement le Serious Fraud Office au Royaume-Uni et le Département de la Justice (DoJ)"* américain, écrit Rolls-Royce dans son rapport annuel.

Rolls-Royce est soupçonné par les autorités britanniques depuis 2012 de corruption à l'étranger, notamment en Indonésie et en Chine. Le SFO, l'office britannique de lutte contre la grande délinquance financière, a récemment arrêté deux hommes dans ce dossier. Le groupe britannique *"a coopéré avec les autorités de régulation des deux côtés de l'Atlantique au sujet d'allégations de corruption"*, a précisé jeudi un porte-parole de Rolls-Royce.

L'Inde enquête également

"Le SFO a lancé une enquête formelle au Royaume-Uni. Le DoJ enquête également sur ce sujet mais nous n'avons cependant pas reçu de notification d'une enquête formelle lancée aux États-Unis", a-t-il précisé. *"L'implication du Département de la Justice américain pourrait faire augmenter le montant de l'amende"* que le groupe aura éventuellement à payer, observait Christophe Menard, analyste chez Kepler Cheuvreux.

Le ministère indien de la Défense avait par ailleurs demandé lundi l'ouverture d'une enquête sur l'achat de moteurs d'avions de combat auprès de Rolls-Royce dans le cadre d'un contrat estimé à 1,6 milliard de dollars. Le Bureau central des enquêtes (CBI) va enquêter sur des soupçons de pots-de-vin pour la fourniture de moteurs à l'entreprise publique indienne Hindustan Aeronautics Ltd (HAL) entre 2007 et 2011, a précisé un responsable du ministère.

"Il y a eu un rapport interne (conduit par HAL) qui laisse deviner des trous dans le contrat. Le CBI se penche sur le dossier", a souligné ce responsable sous couvert d'anonymat. Ces moteurs étaient destinés à des avions de combat développés par HAL et qui servaient d'appareils de formation aux forces aériennes et maritimes indiennes.

L'action Rolls-Royce en nette baisse

L'action Rolls-Royce reculait nettement jeudi matin à la Bourse de Londres. Elle perdait 2,34 %, à 1.001 pence vers 10H40 GMT, dans un marché proche de l'équilibre. Rolls-Royce traverse une mauvaise passe. Le motoriste prévoit pour la première fois en dix ans une *"pause"* dans sa croissance cette année, en raison des coupes dans les budgets de défense, une annonce choc qui

avait entraîné un plongeon de l'action à la Bourse de Londres le jour de l'annonce des résultats. A la clôture, l'action avait violemment décroché de 13,64 %, à 1.045 pence.

"En 2014, nous attendons une pause dans la croissance de notre chiffre d'affaires et de nos bénéfices, qui reflète des vents contraires dans l'ensemble de notre activité", avait déclaré mi-février le directeur général du groupe britannique, John Rishton. La faute en revient surtout à une chute attendue de 15 % à 20 % des revenus dans la défense sous le poids des coupes drastiques dans les budgets militaires de ses principaux clients, alors que les États-Unis mais aussi le Royaume-Uni taillent dans leurs dépenses. La fin de deux grands programmes d'exportation au Moyen-Orient et en Inde va aussi peser.



7 Français sur 10 pensent que les politiques sont "le plus souvent corrompus"

Par L'EXPRESS.fr, publié le 15/03/2014 à 10:01, mis à jour à 11:17

Un sondage BVA réalisé pour i>TELE-CQFD et Le Parisien - Aujourd'hui en France publié samedi indique que les soupçons de corruption pesant sur les hommes politiques français restent à un niveau très élevé.

L'image des hommes politiques ne s'améliore pas... Selon un sondage BVA réalisé pour i>TELE-CQFD et Le Parisien - Aujourd'hui en France publié samedi, 69% des personnes interrogées estiment le type d'"affaires judiciaires impliquant des personnalités politiques relayées dans les médias durant ces dernières semaines" "est bien le signe que les personnalités politiques sont le plus souvent corrompues".

Elles sont une minorité, 29%, à considérer qu'elles "ne représentent que des cas isolés, la majorité des personnalités politiques étant intègres". 2% ne se prononçant pas.

En juin 2013, elles étaient 70% à estimer que les politiques étaient "le plus souvent corrompus", et 54% en juillet 2010. En revanche, 29% répondaient en juin 2013 que "la majorité des personnalités sont intègres", et 42% en juillet 2010.

Gauche et droite dans le même sac

81% des sondés considèrent par ailleurs que c'est l'image de "l'ensemble de la classe politique" qui est dégradée, 12% répondant que c'est celle de la droite, et 7% celle de la gauche.

Sondage réalisé les 13 et 14 mars auprès d'un échantillon représentatif de 977 personnes adultes (méthode des quotas) recrutées par téléphone et interrogées par internet.